



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras, le 13 octobre 2022

### POINT DE SITUATION N°14 RELATIF À L'APPROVISIONNEMENT EN CARBURANT DANS LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Des difficultés d'approvisionnement en carburant perdurent depuis plusieurs jours dans le département du Pas-de-Calais, malgré une augmentation des rotations de livraisons dans les stations-service ces derniers jours.

Dans ce contexte, les mesures suivantes continuent d'être mises en œuvre par le préfet du Pas-de-Calais :

- Afin d'éviter des phénomènes d'achats préventifs, la vente et l'achat de carburants (essence, éthanol, gazole, GPL) dans des récipients transportables manuellement sont interdits dans tout le département. **Cette mesure est reconduite par arrêté préfectoral du 13 octobre 2022 jusqu'au 17 octobre 2022, 23h59.**
- Afin d'assurer les services essentiels à la population, un dispositif, permettant à des stations-service approvisionnées en carburant de proposer un accès dédié aux véhicules des services prioritaires, est déployé chaque jour.
- Afin de débloquer certaines situations sensibles, un lien permanent est assuré entre les secteurs connaissant des difficultés, la préfecture de zone et les distributeurs.

### Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)